

**DOSSIERS SERVICES PERISCOLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2025 – 2026****RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT** (1 inscription par enfant)

- **Enfant à inscrire** : ☐ Féminin / ☐ Masculin

NOM	Prénom	Date et lieu de naissance

Niveau à la rentrée 2025 (cocher la case correspondante)

PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

- **Les responsables légaux** :

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Lien avec l'enfant	Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ Préciser :	Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ Préciser :
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Adresse		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Nom et adresse de l'employeur		
Tél Professionnel		
Situation familiale	Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e) ☐	Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e) ☐
Adresse électronique		
Nom et n° de police d'assurance		

Merci de renseigner avec le plus grand soin votre adresse électronique, elle servira à la création de votre compte sur « monespacefamille.fr »

/!\ Attention : Sauf mention contraire du signataire de la présente demande, décisions judiciaires à l'appui, lorsque l'un des deux parents ne fait pas partie du foyer où vit l'enfant, il garde ses droits sur l'enfant.

Il est ainsi indiqué comme contact à prévenir en cas d'urgence et autorisé à venir chercher l'enfant.

L'enfant est-il en garde alternée : oui ☐ non ☐

- **Santé**

Nom du médecin traitant :

Adresse: Tel :

Allergies :
.....

Restriction alimentaire :
.....

Autre problème important de santé que vous souhaitez signaler :
.....
.....
.....

Si votre enfant est sous couvert d'un P.A.I, nous fournir une photocopie du protocole

- **Personnes à prévenir en cas d'urgence et/ou autorisées à venir chercher l'enfant (autres que les tuteurs légaux)**

Nom :Prénom :

Lien avec l'enfant : ☎ Domicile :
] Portable :

Nom :Prénom :

Lien avec l'enfant : ☎ Domicile :
] Portable :

Nom :Prénom :

Lien avec l'enfant : ☎ Domicile :
] Portable :

Nom :Prénom :

Lien avec l'enfant :  Domicile :
} Portable :

Nom :Prénom :

Lien avec l'enfant :  Domicile :
} Portable :

A Neufmoutiers-en-Brie,

Le

Signature des parents :

Père :

Mère :

ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS DE LA CANTINE, DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DE L'ETUDE SURVEILLÉE

Nom et prénom de l'enfant.....

Je soussignée, (Nom et prénom de la mère).....

Je soussigné, (Nom et prénom du père).....

déclarons accepter le règlement de fonctionnement des services périscolaires.

Nous nous engageons à respecter les horaires de fin de service :

✓ 19h00 pour l'accueil de loisirs (le personnel terminant à 19h00).

Neufmoutiers-en-Brie le,

Signature des Parents :

Père :	Mère :
---------------	---------------

**EN CAS DE NECESSITE J'AUTORISE LES SERVICES DE SECOURS A DIRIGER MON
ENFANT VERS LA CLINIQUE DE TOURNAN-EN-BRIE.**

/!\ Attention : Les parents, même séparés, sont supposés exercer conjointement l'autorité parentale. En cas de séparation des parents, les deux parents sont donc indiqués comme étant à prévenir en cas d'urgence et autorisés à venir chercher l'enfant.

En cas de droit de garde restreint, la restriction devra **être clairement exprimée, et justifiée par la photocopie du jugement.**

Je soussigné,

Nom :

.....

Prénom :

.....

Qualité (cochez la case correspondante) :

Père ☐

Mère ☐

Tuteur ☐ (dans ce cas, fournir obligatoirement copie du document attestant de la qualité)

Certifie l'exactitude des renseignements complétés par mes soins dans ce dossier et m'engage à signaler immédiatement toute modification à l'Espace Famille de la commune de Neufmoutiers-en-Brie.

Certifie en outre être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande, et effectuer cette démarche en accord avec le parent non signataire.

Il est rappelé à l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un acte administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L 433-19 et L 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L 313-1 et L 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le droit d'accès, de modification ou de suppression peut s'exercer auprès de la Direction de l'Education.

Les Informations ci-dessous recueillies font l'objet d'un traitement informatique déclaré et validé par la CNIL et peuvent être transmises aux services de la commune dans le cadre de la gestion des activités. Ne sont transmises dans ce cas que les informations strictement nécessaires au traitement des activités concernées.

A Neufmoutiers-en-Brie,

Le

Signature des parents :

Père :	Mère :
---------------	---------------